

# Presles *infos*

N°12 - JANVIER 2014

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



*Marché de Noël*



Découvrez la nouvelle médiathèque

Vie Communale



Kermesse du 28 juin : les 20 ans de l'école

Jeunesse et Loisirs



Run in Presles : quel dynamisme !

Vie Associative



## Agenda de Presles

- **Dimanche 3 février (à confirmer)** ..... Challenge de judo
- **Dimanche 9 février** ..... Loto du comité des fêtes
- **Dimanche 16 mars** ..... Rando Briarde de printemps
- **Samedi 22 et dimanche 23 mars** ..... Concert et Audition de musique
- **Dimanche 30 mars** ..... Courses de l'A.P.A.
- **Samedi 5 avril** ..... Bal country
- **Tout le mois de mai** ..... Tournoi interne de tennis
- **Jeudi 1<sup>er</sup> mai** ..... Brocante du foot
- **Dimanche 4 mai** ..... Course cycliste nationale féminine
- **Samedi 24 mai** ..... Fête des petits lecteurs
- **Tout le mois de juin** ..... Tournoi open de Tennis
- **Dimanche 8 juin** ..... Rando de l'environnement
- **Samedi 14 juin** ..... Gala de danse ADG
- **Samedi 14 juin** ..... Fêtes de fin d'année des petites frimousses
- **Dimanche 15 juin** ..... Course Run in Presles
- **Samedi 21 juin** ..... Fête des arts
- **Samedi 28 juin** ..... Kermesse des écoles
- **Dimanche 13 juillet** ..... Fête du 14 juillet
- **Samedi 6 septembre** ..... Forum des associations

## Etat civil

### Naissances 2013

- BASTIER Cléa née le 15/09/2013
- DENGLEHEM Lina née le 25/09/2013
- GOUGE MUNGUR Elora née le 19/10/2013
- CHAIN Lucy née le 22/11/2013
- AURENCHE Romane née le 25/11/2013
- GUIOT Maëlys née le 09/12/2013

### Mariages 2013

- Marilynne COSENTINO et Pierre PARRA le 30/08/2013
- Céline GODEAU et Stéphane LIMONTONT le 21/09/2013
- Alexandra BASILE et Alexandre LEROY le 26/10/2013
- Sandrine RODRIGUEZ et Gilles LECORNUÉ le 26/10/2013
- Andrée LECHEVALIER et Jacques BOURDON le 07/12/2013
- Christine GROSSO et Pascal BOUCHARD le 14/12/2013
- Martine SOUBRAT et Didier TOULOUZE le 14/12/2013

### Décès 2013

- Gilbert GANOT le 21/09/2013
- Jean MANGIN le 12/12/2013

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. **Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

### MAIRIE DE PRESLES-EN-BRIE

6, rue Abel Leblanc  
77220 PRESLES-EN-BRIE  
Tél. : 01 64 25 50 03  
Fax : 01 64 25 59 69  
Courriel : [mairie@preslesenbrie.eu](mailto:mairie@preslesenbrie.eu)  
Site : [www.preslesenbrie.eu](http://www.preslesenbrie.eu)

## Infos Pratiques ..... P.2

- Agenda de Presles
- Etat civil
- Carte Nationale d'Identité

## Edito ..... P.5

## Vie Communale ..... P.6 à 11

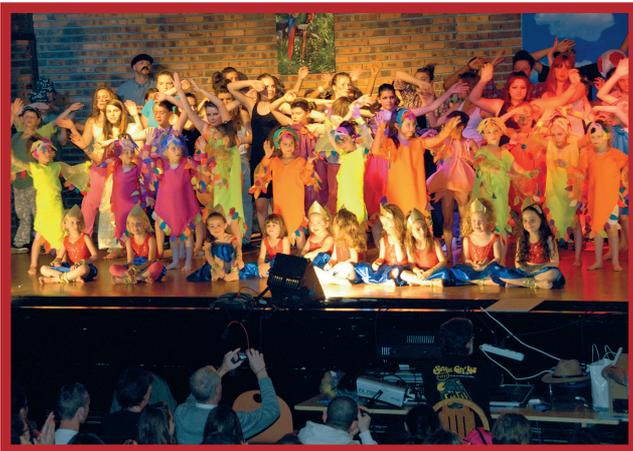
- Elections Municipales
- Informations pratiques
- La Fête de la pomme
- Commémorations
- Le repas des aînés
- Festivités de Noël
- Les vœux du Maire
- Travaux sur la commune
- Plan neige
- Urbanisme
- Médiathèque et centre socio-éducatif

## Jeunesse et Loisirs ..... P.12 à 13

- Centre de Loisirs
- Nouvelle année, nouveau projet !
- Paiement par tickets C.E.S.U.
- Rentrée 2014 : inscriptions scolaires
- Les petites frimousses
- Restauration scolaire

## Vie Associative ..... P.14 à 19

- Les foulées presloises
- La rando briarde
- Run in Presles
- Tennis Club Preslois
- Du côté des enfants
- Concours des écoles de scrabble 2014
- Judo Club Preslois
- École de Dessin et Peinture
- Association de Danse et Gymnastique
- Foyer Rural
- Forum des associations
- Le point d'orgue
- Un concert pour les gazelles...
- Comité des fêtes



## LISSAC

l'Opticien

**Appareils auditifs numériques toutes marques**

Essai gratuit sans engagement sur prescription médicale

Test auditif gratuit (test non médical)

Suivi, contrôle, réglage et entretien toutes marques

**NOUVEAU**

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

Forfait unifocal à partir de **39€<sup>(1)</sup>**

Forfait progressif à partir de **139€<sup>(2)</sup>**

**LISSAC**  
l'Opticien

Vos yeux méritent LISSAC

(1) Sur le prix d'une monture optique signée en magasin pour l'achat de 2 verres unifocaux. (2) Sur le prix d'une monture optique signée en magasin pour l'achat de 2 verres progressifs. (3) et (2) Non cumulable avec toute autre offre de promotion en cours notamment celles relatives de nos clients partenaires avec certains organismes. Valable du 01/01/2014 au 31/12/2014, uniquement dans le magasin LISSAC de Gretz-Armainvilliers.

**LISSAC l'Opticien**  
30 bis, Rue de Paris - 77220 Gretz-Armainvilliers  
Tél : **01 64 07 68 81** - Fax : 01 64 16 46 85

Ne ratez plus l'essentiel de vos journées !




**OFFRE DÉCOUVERTE**

**50€\* TTC de remise** sur la monture pour l'achat de 2 verres de la famille Varilux® 4D

Michel Lullien, opticien expert Eyacode pour le verre Varilux® 4D



28, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
 ☎ 01 64 25 35 68 - Fax 01 64 07 08 71



Une nouvelle vision de la vie



26, rue de Paris - 77220 TOURNAN-EN-BRIE  
 ☎ 01 64 07 07 97 - Fax 01 64 42 09 27

Je donne, je vends, je répare, je loue, je recycle, je trie, je rapporte...

## SIETOM 77 JOUR DE COLLECTE

PRESLES-EN-BRIE

Ordures ménagères - DÉCHETS MÉNAGERS

Coqueils réfectifs - LIQUIDES

ENCOMBRANTS - LE 3ÈME MÉRcredi DU MOIS

### Rappel

1. Sont exclus de la collecte des ordures ménagères Encombrants (matelas, meubles...), matériaux inertes (terre, débris, gravats...), déchets dangereux des ménages (aérosols non vides, huiles, peinture...), déchets de soins (gants, seringues, médicaments...), déchets industriels (film plastique, mousse, huile...)

### 1. Emplacement de la borne textile

Route de Gretz, à côté des bornes d'apport volontaire

www.reduisonsnosdechets.fr

La Compagnie de Gestes



## RIEN NE SE JETTE TOUT SE RAPPORTE

Prêt à garder pour vos produits et objets usagés : piles usagées, jouets, électroménager, médicaments, déchets... Rappelez-les dans les points de collecte dédiés !

Tous les objets ont une seconde vie grâce à notre recyclage vertueux pour vous, comme pour l'environnement.

RAPPELÉZ VOS PRODUITS ET OBJETS USAGÉS, ILS DOIVENT ÊTRE COLLECTÉS  
 SI VOUS NE LES TENEZ PAS POUR LA PLANTÉ, TAPES-ET-PROTECTOR.

Tous les produits et objets usagés ont une seconde vie grâce à notre recyclage vertueux pour vous, comme pour l'environnement. pour en savoir plus sur les points de collecte : [reduisonsnosdechets.fr](http://reduisonsnosdechets.fr)



Le conseil municipal remercie sincèrement tous les annonceurs qui ont permis la réalisation de cette revue distribuée à toutes les familles de Presles.



**E**n ce début d'année, permettez-moi, au nom du conseil municipal et en mon nom, de vous présenter ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux de santé, de réussite et de bonheur.

J'espère pour le village que l'année commencera comme elle s'est terminée et à ce sujet, je tiens à vous exprimer mon immense plaisir d'avoir pu partager avec vous ces grands

moments de convivialité au cours des manifestations de fin d'année. La traditionnelle fête de la pomme, le repas des aînés ou encore les festivités de Noël ont été une belle réussite et je remercie l'ensemble des bénévoles et des participants. L'importance de leur fréquentation témoigne non seulement du dynamisme local, mais aussi du plaisir d'être entre preslois, amis et voisins. Je profite de l'occasion pour remercier les acteurs associatifs de leur contribution, par leurs multiples actions culturelles, sportives ou de loisirs, à l'animation et au rayonnement de la commune.

Au-delà des animations, cette fin d'année a notamment été marquée par l'ouverture de la médiathèque municipale sur laquelle nous travaillons depuis de nombreux mois. Tous les preslois vont ainsi pouvoir bénéficier d'une structure orientée vers les loisirs, la recherche documentaire et des activités culturelles de qualité. Le foyer rural a également pu intégrer ses nouveaux locaux plus spacieux et plus confortables tout comme nos amis boulistes qui vont pouvoir pratiquer leur sport et organiser des concours dans de meilleures conditions.

Autre thématique importante, la sécurité. Pour sensibiliser les conducteurs au respect de la vitesse, trois radars pédagogiques ont été installés aux entrées de la commune. L'intention est bien d'agir de manière préventive pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse pour la sécurité de tous. Par ailleurs, pour assurer la sécurité des piétons, chaque riverain a l'obligation de déneiger les accès situés devant sa propriété, l'objectif étant d'éviter que la neige ne se transforme en glace. Et pour préserver l'environnement, utilisez le sel avec modération.

Quant aux grands dossiers de 2014, le Plan Local d'Urbanisme tiendra une place de premier plan. Une enquête publique est prévue au printemps et un courrier sera adressé à toute la population en temps voulu.

En attendant, je vous souhaite à tous une excellente année 2014.

Cordialement vôtre  
**Dominique Rodriguez**  
 Maire de Presles-en-Brie

# ÉLECTIONS

Suite à la réforme, le mode de scrutin change à Presles-en-Brie

## Rappel de la législation

*LOI organique n° 2013-402 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et des conseillers départementaux.*

Dans une commune de plus de 1.000 habitants, le système combine scrutin majoritaire à 2 tours et scrutin proportionnel.

Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et autant d'hommes que de femmes.

La liste des candidats aux sièges de conseiller communal figurera distinctement **sur le même bulletin** que la liste des candidats au conseil municipal.

La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

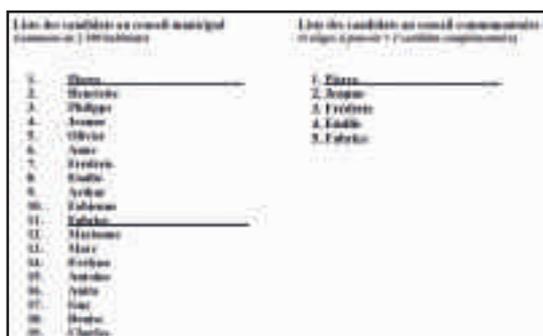
Les électeurs de Presles-en-Brie, comme dans toutes les communes de plus de 1.000 habitants (*soit plus de 6.500 communes concernées*) éliront donc leurs conseillers (*municipaux et communautaires*) selon le scrutin de liste (*réservé auparavant aux communes de plus de 3.500 habitants*).

## Pour la première fois :

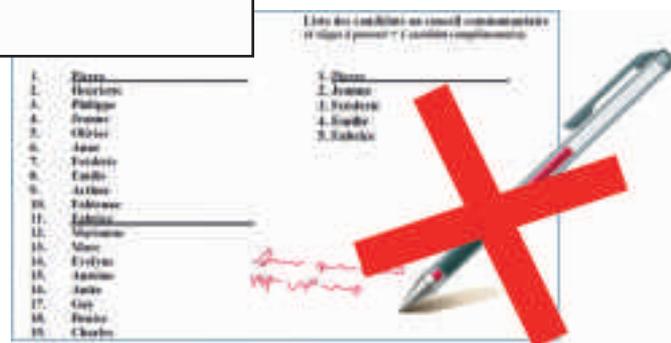
>> Plus de panachage, de rayures ou d'ajouts, votre vote serait considéré comme nul.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. **Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.**

Exemples de composition de liste de candidats



**ATTENTION**  
Si vous rayez, ajoutez ou modifiez la liste, votre bulletin de vote sera nul.



>> Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps.

Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats distinctes. La première liste sera celle des candidats au conseil municipal. La seconde celle des candidats au conseil communautaire (obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal). Ainsi, il y aura désormais **deux listes sur le même bulletin de vote.**

**Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.**

Pour Presles-en-Brie, le bulletin de vote comportera la liste des 19 candidats à l'élection municipale et la liste des 4 candidats à l'élection des conseillers communautaires.

# Informations pratiques

## Qui allez-vous élire ?

Cette année et pour la première fois, vous allez élire en même temps vos conseillers municipaux et vos conseillers communautaires.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans, ils gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Les conseillers communautaires représenteront Presles-en-Brie auprès de la Communauté de Communes Val Bréon et ont pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

## Qui peut voter ?

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.



## Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Cette personne pourra alors voter à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

*La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie Tournan-en-Brie pour les preslois ou au tribunal d'instance du lieu de résidence (Melun pour les preslois) ou de votre lieu de travail.*

## Où et quand voter ?

• **Elections municipales :**  
**dimanches 23 et 30 mars 2014**

• **Elections européennes :**  
**dimanche 25 mai 2014**

**Les bureaux de vote 1 et 2 sont situés au 6 Rue Abel Leblanc et seront ouverts de 8h à 18h.**

## Quels sont les papiers nécessaires ?

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire en revanche, **la présentation d'une pièce d'identité pour voter est désormais obligatoire !**

**Un doute, une question : contactez la mairie**



# La Fête de la pomme

Grand rendez-vous des Preslois, la fête de la pomme, toujours célébrée le deuxième dimanche d'octobre, met à l'honneur la tradition. Pour sa 23<sup>e</sup> édition et sous le soleil, nous avons tous pu savourer le délicieux jus de pomme de Presles en Brie. Toute la journée notre pressoir qui date des

années 60, a tourné à plein régime. Six tonnes de pommes ont été utilisées et des milliers de bouteilles confectionnées.

**Vous souhaitez acheter le fameux jus de pomme pasteurisé de Presles ? Vous pouvez contacter Gérard du Comité**



**des fêtes au 06 37 59 54 16 ou vous en procurer soit auprès de la boulangerie soit auprès de l'Agence Postale.**

Cette fête est également l'occasion de réunir des artisans dans tous les domaines de la gastronomie aux métiers d'art. Attachés aux produits du terroir, nous avons souhaité que de nombreuses régions soient représentées : Savoie, Auvergne, Bretagne, Midi-Pyrénées, sans oublier la nôtre avec nos acteurs locaux.

Un grand merci à tous, bénévoles, visiteurs et exposants.



## Commémorations

**Retour sur le 11 novembre :** Nous avons eu une belle fréquentation cette année et au-delà de la présence habituelle des pompiers et des gendarmes, nous saluons particulièrement celle des enfants venus en nombre.

**Le 8 mai :** Nous vous donnons rendez-vous jeudi 8 mai pour commémorer la victoire alliée sur l'Allemagne nazie en 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le cortège, accompagné de la fanfare, partira de la mairie à 9h15 pour rejoindre le monument aux morts. Nous retournerons ensuite à la mairie pour partager le verre de l'amitié.



## Le repas des aînés

Dimanche 24 novembre, a eu lieu le traditionnel repas des aînés qui rassemble l'ensemble des preslois de plus de 66 ans. Le

repas était excellent et les animations se sont déroulées tout au long du repas : chanteurs, prestidigitateurs et danses ont

notamment rythmé l'après-midi. Un très bon moment de convivialité et de partage.



# Festivités de Noël

Nous avons eu la chance cette année d'accueillir sur le marché de Noël un nombre important d'exposants. Huîtres, spécialités charcutières, miel, bijoux, objets d'art, tous les Preslois ont trouvé leur bonheur pour préparer les fêtes.

Les associations Presloises ont apporté leur contribution à l'organisation de cette manifestation et nous les en remercions. Les Petites Frimousses ont ainsi proposé des jeux pour les enfants, le Foyer Rural avait préparé des confitures et l'école avec les parents d'élèves a vendu des crêpes pour alimenter la caisse des écoles et pouvoir ainsi contribuer à l'organisation de sorties. Le comité des fêtes a offert vin chaud, pain d'épice et jus de pomme à tous les visiteurs.



A 16h30, le moment tant attendu des enfants est arrivé : la visite du Père Noël ! En effet, après avoir parcouru la commune et distribué des friandises à tous les enfants sur son passage, le Père Noël est arrivé en calèche sur la Place de l'église. Au cours de la distribution traditionnelle des cadeaux, le Père Noël s'est prêté à une séance de photos avec tous les enfants. Vous pouvez les demander en mairie.

Par ailleurs, le jour du marché de Noël est aussi le moment où les élus et les membres du CCAS distribuent les colis aux aînés.



Comme chaque année, tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire leur font des dessins pour l'occasion. Cette attention est très appréciée par nos aînés, merci les enfants.



## Les vœux du Maire

Près de 300 personnes ont assisté à la traditionnelle

cérémonie des vœux vendredi 17 janvier dernier, dans la salle du gymnase du centre de la Croix Rouge de Presles-en-Brie.

L'accueil s'est fait en chanson avec en ouverture un récital de Brigitte Berthelmer-Rodriguez suivi par la chorale des enfants de l'école. Toute l'assemblée a apprécié. Bravo à tous et merci pour ce délicieux moment musical.

En maître de cérémonie, M. Gautheron a ensuite présenté le programme et introduit M. Roustel, directeur du centre de la Croix Rouge qui nous a dit quelques mots sur son établisse-

ment. Puis, Carole nous a parlé du projet de participation au Rallye "Les Gazelles" qui se déroulera en mars prochain au Maroc.

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise de la médaille d'honneur à M. Moreau pour son engagement communal durant ces 25 dernières années. Quant à la médaille de reconnaissance, elle a été décernée à Mme Billon,

fondatrice du comité de jumelage avec Wavendon (Angleterre).

M. le Maire a alors pris la parole et après être revenu sur les temps forts de l'année, il a tenu à remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'ensemble des projets avant d'inviter tous les convives à partager le verre de l'amitié.



## Travaux sur la commune

Plusieurs constructions viennent de voir le jour : la médiathèque (voir ci-contre), le foyer rural et les nouveaux locaux des services techniques. Les ateliers municipaux vont ainsi quitter le centre de Presles pour intégrer leur nouveau bâtiment rue du Stade derrière l'école. Ils disposent à présent d'un espace suffisant pour ranger leurs véhicules et leur matériel mais aussi pour travailler à l'abri durant l'hiver. Divers travaux de réfection de voirie ont été réalisés : voirie et trottoirs au croisement de la rue de Bel Air et de la rue de l'Abbé Noël ainsi que la réfection du Chemin des Closeaux, du Chemin du Mez et Chemin de Pince-vent.

L'entretien est géré en continu. Tous les mercredis les agents des services techniques interviennent au sein des écoles et des structures périscolaires. Tous les ven-



dredis, ils tondent le terrain de football. Régulièrement, ils veillent à l'éclairage public et intègrent au fur et à mesure les ampoules basses consommations pour réaliser des économies d'énergie. De plus, ils entretiennent toute l'année les 30 km de chemins communaux.

Les espaces verts répondent aussi à une gestion quotidienne. Beaucoup de plantations et d'opérations de fleurissement ont été effectuées afin d'embellir la commune.

Quant aux aménagements et pour sensibiliser les conducteurs au respect de la vitesse, trois radars pédagogiques ont été installés aux entrées de la commune. Ces radars détectent et affichent en temps réel leur vitesse afin de les inciter à adapter leur comportement. Il s'agit d'une mesure de prévention et de sensibilisation.



## Plan neige

Nous rappelons qu'en cas de neige, les services techniques interviennent en priorité sur les grands axes notamment la D32 qui va de Presles à Gretz et les grands axes de la commune.

Autre priorité : le déneigement des écoles.

Pour réaliser leurs interventions, les services techniques disposent de deux tracteurs équipés et d'un stock de 30 tonnes de sel.



**Riverains, pour la sécurité de tous, pensez à déneiger vos trottoirs et à casser les glaces qui pourraient se former !**

## URBANISME

Comme vous le savez, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration. Tenant compte des avis consultatifs et du cadre réglementaire la commune a décidé de se mettre en phase avec le Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) et de la loi Grenelle II qui préconise une densification pour lutter contre l'étalement. En effet, les

nouveaux PLU doivent répondre aux objectifs nationaux de réduction de l'étalement urbain et de gaspillage des terres agricoles. L'enquête publique devrait avoir lieu au printemps. Un courrier sera adressé à toute la population en temps voulu. Une communication sera également assurée par voie de presse et par le biais du panneau d'affichage.

*Avec la loi ENE, dite loi Grenelle II (Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement), le PLU devient l'un des nouveaux outils visant à garantir une gestion économe des sols. La loi assigne désormais aux acteurs publics la mission d'assurer un contrôle effectif de la consommation de l'espace naturel, agricole et forestier.*

# Médiathèque et centre socio- éducatif

**Inaugurée le 7 décembre dernier, la médiathèque municipale est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population. Elle a officiellement ouvert ses portes le 11 décembre 2013.**

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des supports sont libres et ouverts à tous. La consultation des supports est gratuite.

## INSCRIPTIONS

Peuvent s'inscrire à la médiathèque les habitants de Presles-en-Brie et des autres communes. Pour s'inscrire, il faut présenter une justification de domicile. Les lecteurs doivent s'acquitter du droit d'inscription annuel, dont le montant est fixé comme suit :

- Commune de Presles-en-Brie : 5 euros / an / famille,
- Autres communes : 20 euros / an / famille.

## PRÊT

Le prêt est consenti à titre individuel, sous la responsabilité de l'emprunteur, après inscription. Les parents sont responsables des livres empruntés par leurs enfants mineurs.



La majeure partie des supports de la médiathèque peut être prêtée à domicile. Par contre, les supports faisant l'objet d'une signalisation particulière sont exclus du prêt et doivent être consultés sur place.

Tout inscrit peut emprunter 8 supports à la fois pour une durée de 4 semaines (livres, CD, DVD, périodiques, etc.). Le prêt peut être renouvelé 1 fois à condition que les supports n'aient pas été demandés par un autre lecteur. La durée du prêt pour les "nouveautés" est fixée à 3 semaines et aucune prolongation ne peut être accordée.

## CONSULTATION INTERNET

L'accès Internet est réservé aux usagers inscrits et une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs. Le temps de consultation ne peut excéder 30 minutes par jour en cas d'affluence, sauf cas particulier et sous réserve des besoins. Sont interdits tous usages n'entrant pas dans les missions

d'une médiathèque, ainsi que la participation à des forums de discussion, et les transactions commerciales.

## QUELQUES RECOMMANDATIONS ET INTERDICTIONS

- Il est demandé aux lecteurs de prendre soin des supports qui leur sont communiqués ou prêtés.
- Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux de la médiathèque.
- Les enfants sont dans les locaux sous la responsabilité de leur parent ou de leur assistante maternelle.
- L'accès à la médiathèque est interdit aux animaux, exception faite pour les chiens d'usagers handicapés.

**L'intégralité du règlement intérieur est disponible auprès de la médiathèque.**



## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE PRESLES-EN-BRIE

3 Rue du Bicentenaire  
77220 PRESLES-EN-BRIE  
Tél. : 01 64 42 81 19  
Mail : biblio.presles77@wanadoo.fr

### HORAIRES

Mercredi : 15 h - 18 h  
Vendredi : 17 h - 20 h 30  
Samedi : 10 h - 12 h 30

# Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs accueille les enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans. Lors des vacances scolaires, les animateurs proposent des activités adaptées selon les âges et la saison.

## QUELQUES MOMENTS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2013

**Mercredi 09 octobre :** Sortie "Jungle Paradis" à Emerainville. Petits et grands ont pu se divertir au milieu des énormes structures sur plus de 2000 m<sup>2</sup> de jeux.

**Mercredi 23 octobre :** Sortie "Spécial HALLOWEEN" au parc Astérix. Retour chez les Gaulois pour une journée de manèges à sensation pour certains ou plus en douceur pour d'autres. Nous avons pu prendre des repas chauds, des menus Astérix pour les maternels

et des menus Obélix pour les primaires. Un décor spécial Halloween dans tout le parc, quelques petites frayeurs pour nos petits loustics, et une très bonne et longue journée pour tous.

**Mercredi 29 octobre :** Sortie à la cueillette de Coubert. Nous avons pu ramasser et cueillir fruits et légumes de saison. Les maternels ont eu un atelier "soupe de potiron" et les primaires ont pu créer leur petite citrouille d'Halloween.

**Mercredi 27 novembre :** Sortie Cinéma à Dammarie-les-Lys. Nous sommes allés regarder l'Apprenti Père Noël 2. Un petit avant-goût de Noël pour petits et grands.

**Mercredi 18 décembre :** Dans le préau de l'école, les enfants ont pu admirer un spectacle de Noël tout en magie "Le Noël de



l'apprenti Sorcier" joué par Marjolaine la Magicienne... Nos petits sorciers ont participé aux différents tours de magie et certains sont venus sur scène auprès de la sorcière magicienne. Pour le final, nos apprentis ont réussi à faire apparaître des bonbons. Humm !!!

Heureusement aucun enfant n'a disparu !

L'après-midi nous avons organisé un super goûter festif avec les enfants.

**L'équipe d'animation vous souhaite une très bonne Année 2014 !**



## Nouvelle année, nouveau projet !

**Pour cette année 2014, l'équipe d'animation s'est tournée vers "Action contre la faim", dans le but de sensibiliser vos enfants au fléau qui touche près d'un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants dans le monde : la sous-nutrition.**

Ce projet concerne une trentaine d'enfants et se déroulera en plusieurs temps à partir des vacances de Février, à savoir :

- Trois séquences de sensibilisation pour comprendre ce qu'est le problème de la faim

- Une création de vos enfants sur toiles, à l'appui plusieurs thèmes au choix (ex : amitié, partage, paysages, animaux...)
- Dernier temps, la participation monétaire des parents, en achetant les toiles de vos enfants, dans le but de faire un don à "Action contre la faim". (Toutes les modalités vous seront expliquées postérieurement.) Cette "opération" sera menée dans le but de rendre solidaire vos enfants et leur permettra d'agir à leur niveau en faveur de la lutte contre la faim.

## Paiement par tickets C.E.S.U.

**Depuis septembre 2013, le paiement des factures A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) peut s'effectuer par tickets C.E.S.U.**

Le Ticket CESU est le Chèque Emploi Service Universel. C'est un mode de paiement qui permet de payer plus de 20 services à la personne à moindre coût pour le bénéficiaire dans 3 domaines : Enfance ; Habitat ; Dépendance.

Le Ticket CESU existe aussi sous forme électronique pour encore plus de simplicité !



### Qui peut en bénéficier ?

Tous les salariés et les agents peuvent bénéficier de Tickets CESU si leur employeur, qu'il soit public ou privé, ou leur comité d'entreprise met en place le dispositif. Les administrés, les sociétaires, les adhérents... peuvent recevoir des Tickets CESU de leurs conseils généraux,

leurs centres communaux ou intercommunaux d'action sociale, leurs caisses de sécurité sociale... si ces derniers mettent en place ce dispositif pour le versement de prestations sociales.

**Vous pouvez vous procurer ces tickets auprès de votre employeur, pour régler les frais de garde de votre enfant partiellement ou en totalité.**

**Renseignements sur le site <http://www.ticket-cesu.fr>.**

# Rentrée 2014 : inscriptions scolaires

Les Inscriptions scolaires pour la rentrée 2014 concernent :

- **Rentrée maternelle** : les enfants nés en 2011 (3 ans avant le 31/12/2014)
- **Rentrée élémentaire** : les enfants nés en 2008

## Démarches à suivre

- Passer en Mairie avec le livret de famille et 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il vous sera remis une fiche d'inscription
- Se présenter à l'école maternelle ou élémentaire avec les documents suivants :
  - La fiche d'inscription de la mairie
  - Le livret de famille
  - Le carnet de santé
  - Un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés



Afin d'éviter les files d'attente, les dossiers devront être complets avec photocopies.

**Tout dossier incomplet ne pourra être déposé.**

**Vous pouvez dorénavant et déjà venir en mairie pour les inscriptions.**

En ce qui concerne les inscriptions cantine et Centre de Loisirs, des nocturnes seront organisées. Les dates et heures ne sont pas connues à ce jour et vous serez communiqués en juin.



## Les petites frimousses

La fin d'année a été magique et festive pour tous les enfants. Le 14 décembre, l'association a tenu un stand au marché de Noël et le jeu de "pêche aux peluches" a fait sensation auprès des enfants. A cette occasion, les assistantes maternelles avaient réalisé divers objets de décoration et préparé des gâteaux. Nous avons aussi vendu nos traditionnels calendriers de Noël pour le plus grand bonheur des parents. Le fruit de ces ventes nous permet de financer de nouveaux jouets comme nos différents spectacles. Merci à tous. Grand moment également, le pas-

sage du père Noël. En effet, le 17 décembre, les enfants ont eu la joie d'accueillir le père Noël venu avec des cadeaux plein les bras et de partager un goûter avec lui.

Le début d'année a commencé avec une autre tradition : la galette des Rois. Le 9 janvier et, après avoir confectionné eux-mêmes les couronnes, les enfants ont pu savourer



les délicieuses galettes de notre boulangerie Presloise. Hum, un régal !

**Le 24 mai prochain, Les petites frimousses participeront à la**

**"Fête des petits lecteurs"** organisée tous les ans par le Val Bréon dans une des communes du territoire. Cette année, c'est à Presles-en-Brie qu'elle va se dérouler dans notre nouvelle médiathèque.

Pour clôturer cette belle année, nous vous donnons rendez-vous samedi 14 juin pour notre grand spectacle.

### *L'équipe des Petites Frimousses*

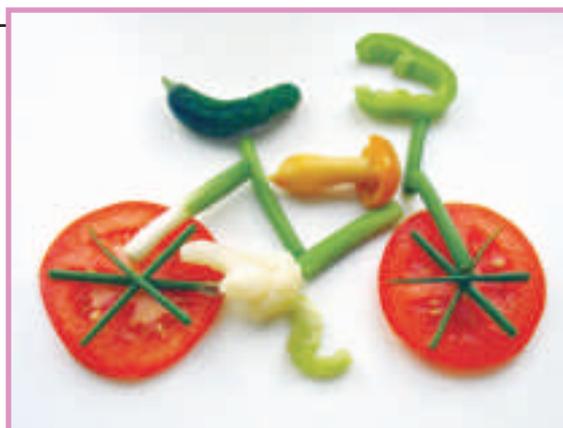
**L'association accueille tous les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles, les mardis et jeudis matins entre 8h30 et 11h dans la salle de danse de la maison des associations - Rue de l'Abbé Noël.**

## Restauration scolaire

La semaine du goût 2013 avait pour thème "A TRAVERS LES PAYSAGES DE FRANCE".

A la ville, à la montagne, à la campagne, à la mer, à la ferme, toute la semaine les enfants ont donc bénéficié d'un voyage gustatif à travers les paysages de France.

Quant au repas de Noël, au-delà qu'il annonce l'approche des vacances, c'est un repas toujours très attendu. Le menu complet a été très apprécié des enfants.



# Les foulées presloises



**C**ela fait plus de 20 ans que l'Association Presloise d'Animation organise cette manifestation. Elle a désormais acquis une belle notoriété puisque nous avons l'honneur d'avoir des participants qui viennent parfois de très loin et d'accueillir aussi quelques champions.

Cette course comprend deux épreuves individuelles : une pour les enfants et une destinée aux adultes. Il s'agit d'un parcours (parfaitement sécurisé) sur la commune de Presles-en-Brie.

**Rendez-vous dimanche 30 mars pour la 24<sup>e</sup> édition !**

- 09h - départ des enfants : parcours 1,5 km
- 10h - départ des adultes : parcours 10 km
- 11h - remise des récompenses

- Les inscriptions auront lieu sur place à partir de 8h.
- **Tous les participants devront présenter un certificat médical ou leur licence sportive.**
- Chacun sera classé selon son ordre d'arrivée et les récompenses seront remises après les deux courses aux trois premiers de chaque catégorie.
- Nous espérons vous y retrouver comme chaque année, très nombreux.

## La rando briarde

Le club organise de nombreuses randonnées sur le territoire et bien au-delà ainsi que des animations tout au long de l'année. Chacune rencontre un véritable succès. Parmi les dernières en date, nous avons organisé celle autour de Périgny et celle de 12 km à Chenaise.

Quant à la partie animation, 115 personnes ont participé à la 10<sup>e</sup> édition de «La nuit du randonneur» du 23 novembre. Il s'agissait d'une soirée auvergnate avec repas entièrement organisée par les bénévoles de l'association. Un grand merci à tous.

### Vos premières grandes randonnées de 2014

- **Dimanche 16 mars** : randonnée de printemps avec un repas campagnard à Presles-en-Brie.
- **Dimanche 13 avril** : randonnée pique-nique sac à dos à Souppes sur Loing.

### Le séjour annuel du club

Du 24 au 27 avril, le club vous propose un séjour en Pays de Loire à Loches.



- Après notre séjour mémorable au Mont-Saint-Michel en 2013, le club a prévu de nombreuses randonnées et visites dans cette région aux multiples châteaux. Le séjour affiche déjà complet.

- Pour toutes ces manifestations, les adhérents recevront un courrier spécifique avec toutes les précisions et modalités nécessaires.

**Contact http: //www.larandobriarde.fr**



# Run in Presles

**Dernière-née des associations presloises, Run in Presles compte déjà 34 adhérents et affiche son dynamisme à travers ses nombreuses actions :**

- Tous les dimanches, le club organise des sorties (Presles le 06/10/13 pour un 4, 8 ou 12 km, la sagittaire le 10 novembre,...)
- Régulièrement le club participe aux courses proposées sur le territoire (Tourn'en nocturne samedi 23 novembre)
- L'animation et les festivités ne sont pas en reste et le club a organisé le 12 janvier 2014 sa première manifestation gastronomique : la galette).



L'association Run In Presles est née de la volonté d'Alexandra Thuet et de Séverine Chenut avec pour objectif de fédérer tous les runners de Presles pour courir ensemble.

Plusieurs créneaux sont proposés dans la semaine et, afin que les adhérents puissent se retrouver aux horaires qui leur conviennent, un groupe Facebook a été créé.

**Prochaine course :** «La Pontelloise» le 23 mai. C'est une course/marche féminine de 6 km à travers

une boucle urbaine à Pontault-Combault ! La moitié des fonds sera reversée à une association qui lutte contre les violences faites aux femmes.

**Contact :**

<http://club.quomodo.com/runinpresles> - [runinpresles@orange.fr](mailto:runinpresles@orange.fr) ou au 06 70 58 61 10.



# Tennis Club Preslois

**Cours, tournois, sorties, animations, rythment la vie du Tennis Club Preslois.**

**Les cours** de tennis ont débuté en septembre les mardis et les mercredis. Les groupes sont constitués notamment en fonction de l'âge et du niveau.

Le club organise également de nombreux **tournois**. Du 17 novembre 2013 au 02 février 2014 ont lieu les "Doubles d'hiver 2013 - 2014". Il s'agit de 2 doubles hommes et 1 double dames et pour le moment, le club a fait un très bon départ avec une magnifique victoire à l'extérieur.



Le grand tournoi interne, prévu en mai 2014, est réservé aux membres du club. En revanche, le tournoi open de juin 2014 est ouvert à toutes les personnes disposant d'une licence.

S'agissant des **animations**, le club organise des repas et barbecues entre amis au club house tout au long de l'année et pour clôturer la saison, rendez-vous à l'occasion de la fête annuelle.



**Les coordonnées du club  
PRESLES-EN-BRIE TC :**

Rue de l'Abbe Noel  
77220 PRESLES EN BRIE  
Tél. 01 64 25 52 33

e-mail : [tc.preslesenbrie@fft.fr](mailto:tc.preslesenbrie@fft.fr)  
<http://www.club.fft.fr/tc.preslesenbrie>

## Du côté des enfants

Vous avez pu voir le stand "Du Côté des Enfants" lors de la Fête de la Pomme, sur le marché de Noël ainsi que pour la vente de goûters à la sortie des écoles.

Les stands sont tenus exclusivement par des bénévoles, que je tiens tout particulièrement à remercier pour le temps qu'ils offrent aux enfants.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire don d'un peu de votre temps pour animer nos diverses manifestations qui sont, généralement, annoncées par le biais des cahiers de liaisons.

**Notre association organise la kermesse annuelle du Groupe Scolaire Maurice André, qui fêtera ses "20 ans" cette année.**

A cette occasion, l'association invite les anciens élèves et les parents d'élèves, qui le souhaitent, à animer un stand ou participer à la préparation de la kermesse qui aura lieu le **Samedi 28 juin 2014**.

Vous pouvez, d'ores et déjà, laisser vos coordonnées dans la boîte aux lettres des écoles.

Amicalement

**La Présidente  
Mme OFFREDO LESCARE**

### RAPPEL :

Les fonds récoltés au cours des différentes actions menées par l'association "Du Côté des Enfants" ont pour but d'aider le financement des activités scolaires.



## Concours des écoles de scrabble 2014



**Samedi 18 janvier** s'est déroulée la demi-finale du concours des écoles 2014 de "scrabble". Madame GUESLOT (professeur des écoles en CM1 du groupe scolaire Maurice André de Presles) a présenté plusieurs élèves. Sur la quarantaine de participants, les 3 premières places ont été remportées par les Preslois :

- Léo BONNADIER
- Paul LOUISE DIT MAUGER
- Satine ALBRETCH

Félicitations à eux.

## Judo Club Preslois

Le club propose trois sections de judo selon l'âge pour s'éveiller, s'initier ou se perfectionner. Toute l'année les adhérents participent à différents challenges et championnats. L'an dernier, la section "Enfants" s'est brillamment distinguée avec une 2<sup>e</sup> place au championnat départemental par équipe.

Depuis 3 ans, le club propose une toute nouvelle discipline venue du Japon : Le Chanbara. Jusqu'à présent accessible aux adultes, le club a décidé cette année de l'ouvrir aux adolescents.

### Le Chanbara

"Chanbara" est l'onomatopée japonaise qui exprime le bruit des sabres qui s'entrechoquent lors des combats de samourais. Contrairement aux arts martiaux traditionnels, le Chanbara autorise tous les coups susceptibles de défaire l'adversaire mais n'utilise que des armes en mousse : sabre court (kodachi), sabre long (choken), les deux à la fois (nito), lance (yari), poignard (tanto), etc. C'est un art de self-défense sans risque de blessure parfaitement adapté aux enfants comme aux adultes.

### Vous aimeriez découvrir cet art japonais ?

Le club permet à chacun de bénéficier toute l'année d'une initiation gratuite pour la pratique du judo comme du chanbara. N'hésitez pas à pousser les portes du Dojo (entraînements les lundis et mercredis) pour voir, expérimenter et poser vos questions.

**Dojo : 5 rue Abel Leblanc (en face de l'école Maurice André).  
Contact : David Wexsteen 01 64 25 86 77 / 06 12 91 86 56**



# E.D.P. école de dessin et de peinture de Presles

L'association propose des cours de dessin aux enfants, adolescents et adultes. Par ailleurs, divers évènements qui réunissent amateurs et professionnels sont organisés tout au long de l'année.

Le SALON DES ARTS est une exposition de peinture - sculpture regroupant des peintres amateurs et professionnels, adultes uniquement.

La huitième édition du Salon des Arts s'est déroulée les 29 - 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2013, à la salle polyvalente de Presles. Cette année encore, deux invités



d'honneur ont exposé leurs œuvres en peinture et sculpture : MAMIRO et Frank GRAEBER. Le premier, une peinture à l'huile contemporaine surréaliste douce : LES NUS STELLAIRES. Le second, peintre et sculpteur plusieurs fois primé à l'internationale.



## Les lauréats de la Fête des Arts

### Vote du jury :

- Sculpture : M. Jacques Blanchon
- Peinture à l'huile : M. Patrick Berthault
- Aquarelle, encre : M. Michel CAUVIN
- Pastel : M. Jean-Jacques Lascaux

### Prix du Public

- Peinture : Nolwenn Besnard
- Sculpture : Giselle Aureille.

Félicitations à tous les exposants et à tous les visiteurs.

Contact **Philippe DUPONT** :

01 64 25 80 87 - 06 07 48 06 92

<http://ecole-dessin-peinture-presle-senbrie.org/WordPress3>

## ADG

C'est avec un grand plaisir que cette année nous avons repris le chemin du sport. Vous êtes toujours aussi nombreux dans notre association et nous vous en remercions.

Pour cette nouvelle saison, nous sommes fidèles à nos professeurs qui nous ont donné beaucoup de satisfaction la saison passée.

- **Andréa** assure les cours de jazz
- **Vivien** les cours de hip-hop
- **Hugues** la capoeira
- **Sophie** la country
- **Laetitia** la Zumba adulte et le step
- **Muriel** la gymnastique douce et le renforcement musculaire

Cette année un nouveau projet au programme. Les danseuses jazz d'Andrea participeront à leur première rencontre chorégraphique à Marolles-en-Brie et à un concours organisé par la confédération nationale de danse. Nous leur souhaitons bonne chance, mais elles travaillent sérieusement et quelque soit le résultat, l'important est de participer. Tous nos autres cours œuvrent pour nous offrir un beau spectacle le samedi 14 juin au lycée agricole



de Brie-Comte-Robert et nous réservent de belles surprises.

Quelques changements dans notre bureau, Patricia Patu adepte à la Country et Adeline Gouge qui confectionne nos costumes viennent rejoindre Odette Hervé, Nicole Sandeyron, Stéphanie Baptiste, Chantal Bouchard, Martine Weisse, Nous restons à votre écoute et nous essayerons de faire au mieux pour vous satisfaire pour mériter la confiance que vous nous accordez.

Bonne saison sportive à tous,

**La présidente**  
Martine Weisse : 06 45 89 46 08

# Foyer Rural

Le club, qui accueille 157 adhérents, organise régulièrement des activités et sorties. Ainsi le 17 novembre a eu lieu le loto qui a réuni plus de 110 personnes.

De nombreux commerçants de la commune et des environs ont offert des lots qui ont été redistribués pour l'occasion. Un grand merci à eux pour leur participation ainsi qu'aux personnes qui ont confectionné des gâteaux pour offrir aux participants.

Par ailleurs, tous les mois, le club organise des sorties. En décembre, les adhérents ont été nombreux à assister à la représentation du cirque Gruss et à partager le traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente.

En janvier, les adhérents vont pouvoir retrouver leurs idoles des années 60, 70 et 80 dans le cadre de la tournée "Age Tendre et Têtes de bois" au Palais des Congrès de Paris.

Anne-Marie

## Rappel : le Foyer rural a déménagé

Fin novembre le foyer rural a intégré ses nouveaux locaux à côté de la médiathèque. Il était jusque-là installé dans un bungalow rue des marronniers dans lequel ils ont passé de très bons moments comme le souligne Jeanine BENOÎT, la présidente du club.

Les nouveaux locaux sont plus spacieux ce qui devrait permettre de mettre plus de tables et d'accueillir plus d'adhérents.

# Forum des associations

Le 7 septembre dernier a eu lieu le Forum des associations qui réunit l'ensemble des associations sportives, culturelles ou encore de loisirs presloises.

A cette occasion, chaque association présente ses activités et enregistre les adhésions pour l'année.

Le nombre d'inscriptions témoigne du dynamisme local en matière de vie associative.

## Le forum en chiffres

- 19 associations présentes
- 800 visiteurs
- 1200 inscriptions

# Le point d'orgue

L'école de musique "Le point d'orgue" accueille une trentaine d'élèves et propose des cours pour tous niveaux. Il organise également différents événements tout au long de l'année.

### • Samedi 22 mars à 20h30

Au restaurant scolaire - Ouvert à tous, entrée libre

### • Concert Pop/Rock avec le Groupe Bakelite

Les musiciens vous joueront des œuvres de variété internationale de Sting à Pink Floyd en passant par Stevie Wonder ou encore les Rolling Stones !

Mais aussi des œuvres française de Téléphone, Daniel Balavoine entre autres...



### • Dimanche 23 mars à 15h

Au restaurant scolaire - Ouvert à tous, entrée libre

### • Audition des élèves de l'école de Musique de Presles

**Le point d'orgue vous souhaite une bonne année à tous.**

**Président : Dominique MAÎTRE : 01 64 25 82 90**

**[www.lepointdorgue.org](http://www.lepointdorgue.org)**

# Un concert pour les gazelles...

Carole et Véronique ont décidé de participer en mars prochain à la 24<sup>e</sup> édition du Rallye Aïcha des Gazelles.

(<https://www.facebook.com/verocarogazelles>)

Pour les aider dans leur démarche, Brigitte Berthelie-Rodriguez et Dominique Maître avec le soutien de la mairie, organisent un concert de variétés françaises et internationales. Au programme : Jacques Brel, Serge Régiani, Edith Piaf, Céline Dion mais aussi des compositions originales de Dominique Maître. Ces deux gazelles seront également présentes, l'occasion d'échanger sur cette aventure internationale et humaine unique.

**“Pourquoi pas faire un concert ?”**

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2014 à 20h30**

**à la salle polyvalente**

Entrée : 5 €



## Comité des fêtes

### • Loto dimanche 9 février 2014 à partir de 13h30 à la salle polyvalente

Le comité des fêtes a le plaisir de vous convier à son grand loto annuel. L'ouverture des portes est prévue à 13h30. Vous pourrez acheter vos cartons à l'accueil.

Venez nombreux passer un moment en famille ou entre amis, pour jouer, goûter (vente de gâteaux, gaufres et boissons sur place) et gagner de nombreux lots.



L'intégralité des recettes est destinée aux différentes festivités communales : fête de la pomme, fête nationale, marché de Noël, etc. Nous pouvons ainsi offrir des gâteaux, des dégustations de jus de pomme sans oublier le vin chaud à Noël.

### • Ouverture de la pêche en février

Avis aux amateurs de pêche ! Pour assurer une belle saison, le comité des fêtes vient d'introduire de nouveaux poissons dans l'étang dont 20 kg de carpes de 2,5 kg, 50 kg de carpes amour aussi appelées



“les tondeuses du fond de l'eau” (ces poissons herbivores, qui en général ne mordent pas à l'hameçon, vont contribuer à lutter contre la prolifération des algues) et pour finir, 40 kg de tanches. Celles-ci s'alimentent particulièrement des vers de vase, aussi, c'est un poisson qui nécessite d'être très bien lavé avant d'être consommé. L'étang contient également de nombreuses autres espèces : truites, brochets, gardons...

Nous vous donnons également rendez-vous en juin prochain pour le traditionnel concours à lâcher de truites.

### Adhésion 2014/2015

Vente des cartes au café “le petit preslois”



Nous vous rappelons que toute personne n'étant pas détenteur de la carte de pêche de la commune sera susceptible de faire l'objet de poursuite.

